

A.ssociation des

C.oncepteurs

T.echniques en

E.quipements

S.céniques

QU'EST CE QU'UN SCÉNOGRAPHE D'ÉQUIPEMENT ?

C'est un spécialiste des équipements culturels :

- Il conseille le Maître d'œuvre ou Maître d'Ouvrage, dès les phases de conception, sur la fonctionnalité du futur lieu, l'organisation et la volumétrie des espaces (rapport Scène/Salle, zones publiques, artistes, techniques et logistiques).
- Il accompagne les Bureaux d'Etudes Techniques (Structure, Fluides, Électricité, Acoustique, Paysage, etc.) dans le dimensionnement de leurs ouvrages liés à la future utilisation du lieu.

C'est un spécialiste des équipements techniques de scène :

- En tant que membre à part entière de l'équipe de Maîtrise d'œuvre, le scénographe conçoit (il dessine, décrit, estime) les ouvrages techniques scéniques nécessaires à la création artistique et à la diffusion de spectacles vivants (Serrurerie scénique, Machinerie, Menuiserie scénique, Équipements de levage, Réseaux scéniques et Matériel d'éclairage scéniques, de sonorisation et de vidéo, Fauteuils, Tribunes, Ouvrages spécifiques comme des portes spéciales, des cloisons mobiles, des monte-charge ou monte-décors...)
- Il conseille, étudie et suit ces différentes prestations, du concours à la réception du chantier et établit un dialogue constant avec la Maîtrise d'Usage.

Comment devient-on scénographe d'équipements ?

Il n'y a pas diplôme, c'est donc par l'expérience que s'acquièrent ces connaissances. Les parcours sont variables, école d'architecture ou d'ingénierie, directeur technique, professionnel du milieu du spectacle.

LES OBJECTIFS DE L'ASSOCIATION :

- Regrouper des scénographes d'équipements (lister, informer et diffuser) dont le domaine d'expertise est la conception des équipements culturels et sportifs public ou privé : les théâtres, centres dramatiques, scènes nationales, opéras, centres chorégraphiques, centres culturels, salle de Musique Actuelle (SMAC), salle sportive à vocation culturelle, arénas, conservatoires de musiques, cinémas, salle de conférences ou tout autre lieu accueillant du spectacle vivant.
- Faire connaître le métier de scénographe d'équipement et le promouvoir.
- Améliorer et défendre par tous les moyens qui sont en son pouvoir la situation morale et matérielle de ses adhérents, notion réglementaire du métier.
- Étudier en commun, toutes les questions intéressant la profession et les solutions à y apporter.
- Organiser et/ou dispenser des formations (pour les adhérents, pour des organismes extérieurs type écoles ou autre en France et à l'international).
- Promouvoir et coordonner notre métier dans ses spécificités auprès des différents interlocuteurs : privés, institutionnels, collectivités territoriales, État (représentants des différents ministères), syndicats professionnels, médias, etc...
- Informer ses membres sur les problématiques du quotidien en collectant, diffusant, produisant des informations tant professionnelles que techniques, réglementaires et légales : Assurer une veille technique et juridique.



LES MOYENS D' ACTIONS :

L'association peut, par exemple :

- Dispenser des conseils, sous forme de fiches techniques, aux MO ou aux MOE concernant le métier de scénographe d'Équipement, les choix, les procédures, etc....
- La mise en place d'un forum dédié aux Représentants pour évoquer les différentes questions et y apporter des solutions (la question des exclusivités, une grille commune de rémunération, les enveloppes financières dédiées aux équipements scéniques dans les programmes, etc... par exemple)
- Organiser des conférences, séminaires lors des salons professionnels ou autres manifestations, elle peut aussi réaliser des films, DVD et autres supports, éditer des ouvrages, des publications (livres, mémentos, etc...)
- Mettre en place des partenariats avec d'autres associations professionnelles sur des sujets communs, avec l'UDS ou REDITECH par exemple
- Être un interlocuteur privilégié face aux tutelles



L'ASSOCIATION

Les membres de l'association sont répartis en 3 groupes :

Représentant :

Toute personne en activité en tant que Scénographe d'Equipements justifiant son parcours et démontrant la maîtrise complète du processus. Les candidatures font l'objet d'une validation par le Conseil d'Administration.

Adhérent :

Toute personne souhaitant adhérer à l'association et ayant une activité en lien avec la Scénographie d'Equipements.

Bienfaiteur :

Toute personne souhaitant soutenir l'association sans y prendre part.

Les Membres fondateurs et du 1er bureau :

- Président – Enguerrand CHABERT
- Trésorière – Clémentine LEBRET
- Secrétaire – Pascale GUILLOU
- Vice Président – Ludovic HALLARD
- Trésorier adjoint – Pierrick QUANTIN
- Secrétaire adjointe – Adeline HAUTOT